

« MERCREDI DES PROS »

« Stratégies d'aménagement du territoire et intégration du développement durable, qu'en est-il de l'urbanisme en Bretagne ? »

Compte rendu de l'atelier d'analyse de la pratique professionnelle – Mercredi 14 juin 2017

LE PRINCIPE

Les **mercredis des pros** sont des ateliers proposés par Concarneau Cornouaille Agglomération et l'association Approche Ecohabitat. Sous la forme d'**ateliers d'échanges de la pratique professionnelle**, ils s'inscrivent dans le cadre du **laboratoire d'innovation pédagogique** porté par l'association Approche Ecohabitat et soutenu par la Région Bretagne et l'état via la DHUP (Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages). Ce projet innovant au niveau social, pédagogique et technique cherche la montée en compétences des professionnels et des acteurs du bâtiment au sens large, dans le domaine de la construction durable. Les ateliers d'échanges de la pratique professionnelle représentent un réel temps d'échanges et de formation autour de problèmes concrets. Ils permettent à chacun de prendre conscience de ses acquis, ainsi que de se former au contact des autres. Tous les participants sont détenteurs d'un savoir à partager. C'est une reconnaissance des savoirs acquis par la pratique du métier.

PARTICIPANTS

Bénis	Antoine	Ingénieur Thermicien Armoën
Cloarec	Olivier	Maître d'œuvre
Cotten	Aurélié	Responsable Service Instruction Droit des Sols CCA
Duverger	Nicolas	Directeur du CAUE29
Guillou	Yann	Responsable aménagement, habitat, développement durable CCA
Le Duigou	Audrey	Chargée de mission APPROCHE
Martin	François	Urbaniste DDTM29
Schöll	Tankred	Architecte

Problématique : « Stratégies d'aménagement du territoire et intégration du développement durable, qu'en est-il de l'urbanisme en Bretagne ? »

Début de la séance : 18 h 15 / Animateur : Tankred Schöll

1/ Présentation de l'association APPROCHE-Ecohabitat

APPROCHE-Ecohabitat, est un réseau de plus de 120 adhérents impliqués dans une démarche d'écohabitat en Bretagne : professionnels, institutionnels, citoyens. L'association a pour objectif de promouvoir un habitat, des lieux de vie et de travail sains, économes en ressources, matériaux et énergie, respectueux de l'environnement, de la culture et des générations futures. Pour cela, elle organise de nombreuses actions tout au long de l'année : formations, conférences, ateliers, café-débats, journées de l'écoconstruction, etc.

En savoir plus : <http://www.approche-ecohabitat.org>

2/ Présentation du lieu : Ecopôle de Concarneau

Fin mars 2015, Concarneau Cornouaille Agglomération confiait la gestion et l'animation de l'Ecopôle à APPROCHE-Ecohabitat. Concept original et inédit en Cornouaille, le bâtiment est dédié à l'écoconstruction. Situé à l'entrée de Concarneau, il est ouvert au grand public comme aux professionnels. A travers une exposition, des animations, des formations, l'objectif est de favoriser l'échange, le partage et l'acquisition de connaissances autour de l'écoconstruction.

3/ Présentation de l'atelier et de son déroulement

L'atelier d'analyse de la pratique professionnelle, appelé « Mercredi des pros », s'inscrit dans le cadre du laboratoire d'innovation pédagogique. Le but est de solliciter des échanges de points de vue et de savoir-faire, d'évoquer des retours d'expériences, autour d'une discussion réfléchie sur une problématique donnée. Le déroulement de ces ateliers est le suivant :

- Exposé de la problématique par le témoin, avec chacune des questions complémentaires aidant à cibler le sujet.
- Les participants entament une discussion/réflexion sur chacune des questions en essayant de réfléchir à la problématique, sans tenter de répondre aux questions.
- Des propositions de remédiations et suggestions d'amélioration sont ensuite faites par les participants. Ils peuvent aussi faire part de leur expérience.

4/ Exposé de la problématique par Olivier Cloarec

« Etant originaire du centre Bretagne et habitant à présent à 15 km du littoral, je suis effaré voire consterné de constater l'urbanisation toujours très soutenue et croissante. Sur ma commune (1800 habitants jusqu'aux années 1975, c'est à présent 3700 habitants puis 4 300 habitants en 2025, avec une estimation de 500 logements, soit à urbaniser environ 30 ha).

Occupant plus de 7 % du territoire régional, les surfaces artificialisées progressent très rapidement en Bretagne : elles ont doublé (100%) en 20 ans.

Pendant la même période, la population bretonne n'augmentait que de 11,7 %. Près de 4 000 ha ont ainsi été utilisés chaque année pour l'artificialisation et la croissance urbaine entre 1985 et 2005, soit l'équivalent de la superficie urbanisée de Rennes. L'habitat ne concerne que la moitié de l'évolution des surfaces artificialisées. Et le fait marquant est la progression considérable de l'urbanisation dans les communes rétro - littorales.

En 2005, les emprises artificialisées représentaient près de 23 % du trait côtier littoral (bande des 500m depuis le rivage). Dans quarante des 271 communes maritimes, la bande littorale est urbanisée sur plus de la moitié de sa superficie.

Ressource non renouvelable, l'espace est l'objet de plus en plus de convoitises. Il devient donc urgent d'amorcer de véritables politiques d'urbanisme durables, plus économes en espaces agricoles et naturels. Mais également de véritables politiques économiques à l'échelle régionale et non plus littorale ou urbaine.

L'engouement pour la maison individuelle et la propriété y est plus marqué. Les résidences secondaires et lieux de vacances et de loisirs y sont nombreux avec un littoral fortement attractif.

L'agriculture bretonne demeure également consommatrice d'espace, notamment avec l'avènement de l'élevage et des cultures hors sol.

Pire, les zones rurales du littoral et de l'intérieur demeurent de loin les moins vertueuses en consommation d'espace : la croissance de la population y a été faible voire négative, alors que les surfaces artificialisées s'y sont singulièrement accrues (pays COB notamment).

A cela s'ajoute la piètre qualité architecturale, paysagère et environnementale des zones urbanisées. De perspectives très minérales à rectilignes, ces nouvelles zones d'habitat ou d'activités n'ont rien gagné à l'émergence des démarches HQE, AEU et autres. L'enjeu économique sur l'activité des pavillonners semble trop fort pour envisager d'autres voies de développement...

Le grand défi actuel : construire mieux, plus dense, plus écologique, tout en répondant aux besoins d'accueil de la population et des activités économiques. »

5/ Questionnements et discussion autour de la problématique

Comment pourrions-nous expliquer l'urbanisation et l'étalement urbain ?

Plusieurs raisons peuvent expliquer l'état actuel de la situation :

- Accès de la population aux services,
- Accès à l'emploi,
- Démographie croissante,
- Raisons politiques,
- Modèle économique libéral,
- Modèle énergétique (possibilité de se déplacer plus loin plus facilement).

L'étalement urbain est aussi dû à la culture française et à la perception d'habiter (conservation de la propriété foncière). Il y a aussi beaucoup de contraintes à rénover un bâtiment ancien en centre-ville. Construire du neuf sur une parcelle est plus simple et souvent moins coûteux. Nous faisons face à une perte des savoir-faire en matière de rénovation du bâti ancien.

Qu'en est-il des outils ?

Des lois et des outils de mise en application existent et permettent de guider l'urbanisation et l'accès à la propriété : schémas régionaux d'aménagement du territoire, SCOT et PLU issus de la loi SRU (solidarité et renouvellement urbains), loi ALUR, loi NOTRE, loi littoral, loi d'orientation foncière, etc.). Les lois "Grenelle de l'Environnement" en 2009-2010 réaffirment les enjeux liés au "durable" et renforcent les niveaux d'exigence (étalement urbain, thermique, etc.). Mais pourquoi ne semblent-ils pas convenir ?

Des outils comme les PLU, par exemple, ne seraient pas assez adaptés au cas par cas pour chaque zone géographique. L'uniformisation de ces outils délaisse la prise en compte de la spécificité et des atouts de chaque commune.

Nous soulignons également le manque d'actions incitatives qui pourraient venir s'ajouter aux lois.

Si la loi est nécessaire, elle ne suffit pas, et il faut à la fois une volonté politique locale (que doivent incarner les PADD - projet d'aménagement et de développement durable - des SCOT et PLU) et des compétences techniques dans les domaines concernés et dans les différentes postures : urbanisme, architecture, construction, écologie, thermique, sociologie, économie, etc.

Existe-t-il d'autres modèles ?

Comment l'urbanisme est-il défini dans les autres pays ? Ne devrions-nous pas nous inspirer de pays exemplaire comme l'Allemagne qui semble avoir fait de nombreuses avancées en la matière ?

6/ Conclusion

Pour l'urbanisme et comme dans beaucoup de domaines, un modèle économique fiable et rentable doit rentrer en jeu. En effet, modèle d'urbanisation et modèle économique semblent intimement liés, par conséquent une évolution de l'urbanisation vers un mode plus "durable" implique que le modèle économique y trouve son compte, au-delà des bonnes volontés et initiatives en ce sens (nombreuses, notamment en Bretagne).

Afin de sensibiliser les habitants, l'idée serait de développer des actions citoyennes pour impliquer les populations locales (réunions informatives, conférences, café-débats, consultations, etc.).

Enfin, n'y aurait-il pas des liens à créer entre les territoires pour un développement interconnecté et une urbanisation plus réfléchie d'une commune à l'autre ?

Les réunions du type de cet atelier doivent exister. Elles ont l'avantage de réunir différents acteurs autour d'une problématique d'intérêt commun, chacun dans son rôle.

Annexe 1 : Les acteurs de l'urbanisme en Bretagne

MERCREDI DES PROS

Atelier du 14 juin 2017 sur l'urbanisme en Bretagne

